

Commission Professionnelle Centrale M/T - Budget

Le Directeur est à table : au menu les CRML d'AURA !



avril 2017

Lors du Groupe de Travail Traction du 13 avril 2017 et de la CPC M/T du 20 avril 2017, la délégation UNSA-Ferroviaire a interpellé le DRH des métiers de la Traction pour nous faire un point en séance sur le dossier du NCEUD FERROVIAIRE LYONNAIS (NFL) et de la création d'une Direction Traction TER AURA (AUvergne Rhône Alpes).

Notamment sur les points suivants :

- ✓ Quelle est la raison de ce changement de gouvernance hiérarchique ?
- ✓ Quels seront les impacts sur les carrières des agents CRML ?
- ✓ Que deviendra ensuite la place de ces agents dans les Parcours Professionnels AURA ?
- ✓ Qu'en sera-t-il également de leur avancement et de leur notation ?
- ✓ Existe-t-il d'autres projets de ce type sur l'ensemble du réseau ?

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce sujet aussi impactant sur l'évolution du métier de CRML, à toute sa place et doit être pleinement abordé aujourd'hui en CPC M/T. Nous demandons une présentation de ce projet aux membres de la CPC M/T au plus vite.

Par ailleurs nous avons également regretté que les activités prennent une place aussi importante dans les Parcours Professionnels des Agents des métiers de la Traction.

En responsabilité, le Pôle Traction de l'UNSA-Ferroviaire, a rappelé que les manœuvres et évolutions sur le Réseau Français National (RFN) sont des tâches qui ne peuvent être effectuées QUE par les CRML au sens du RH00263 (toujours en application à ce jour).

L'UNSA-Ferroviaire rappelle avec force et vigueur que les CRML font partie intégralement des métiers de la Traction et doivent rester dans l'établissement Traction de la région de Auvergne Rhône-Alpes.

Suite au prochain épisode.



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org





...à L'UNSA
on s'occupe
de moi...



1^{ère} Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire